

M. FLEMING : C'est parce qu'on trompe les sauvages que ceux-ci sont portés à tromper le gouvernement. Nous nous apercevons que les sauvages, lorsque nous ne remplissons pas les promesses qui leur sont faites, prennent les moyens de se rattraper autrement. En présence d'un pareil état de chose, et lorsque nous voyons que M. Grahame, de Winnipeg, dit que dans nombre de cas les sauvages montrent moins de confiance en eux-mêmes que par le passé, nous aurions tort jusqu'à un certain point de nous étonner des proportions qu'a prises cet item depuis quelque années. En 1877, il a été dépensé pour les sauvages du Manitoba et du Nord-Ouest \$250,796, dont \$10,000 pour des vivres. En 1878, on a dépensé \$333,503.68, dont \$9,400 pour des vivres. En 1879, on a dépensé \$403,418.21, dont \$53,771.39 pour des vivres. En 1880, la dépense a été de \$615,051.65, dont \$157,572.22 pour des vivres. En 1881, la dépense a été de \$726,575.77, dont \$284,482.52 pour des vivres. En 1882, la dépense s'est élevée à \$1,030,796.90, dont \$523,842.12 pour des vivres. En 1883, la dépense, y compris les estimations supplémentaires, est de \$1,030,497.52, dont \$337,965.27 pour provisions, et cette année on se propose de dépenser \$791,064.67, dont \$394,014.68 pour des vivres.

Ces chiffres sont la conséquence naturelle de la manière dont les agents du gouvernement ont fait les choses. Ils sont la conséquence naturelle de la violation des promesses faites aux sauvages. Ils sont largement dus, il est vrai, à l'absence du bison dans ces contrées, mais ils sont aussi en grande partie la conséquence naturelle de la manière dont le gouvernement a tenu sa parole envers les diverses bandes de sauvages du Nord-Ouest. Si l'on ne surveille pas plus strictement l'exécution des promesses faites aux sauvages par les divers traités, je ne vois pas comment nous pourrions arriver à réduire de sitôt ces crédits, comme nous le promet l'honorable ministre. L'on devrait examiner de plus près la manière dont les entrepreneurs, ou leurs agents, fournissent ces instruments et ces marchandises aux tribus sauvages.

J'ai démontré que les entrepreneurs n'envoient pas d'approvisionnements lorsqu'ils devraient le faire, et qu'ils en ont envoyé de grandes quantités où il n'en fallait pas; tout cela entre dans les fortes dépenses que nous sommes appelés à approuver par notre vote. Je ne dis pas que ce crédit ne devrait pas être voté, s'il est nécessaire, pour assurer la paix dans le Nord-Ouest; mais je dis que cette forte somme devrait être sagement dépensée, que l'on devrait tenir parole aux diverses tribus sauvages, que les traités devraient être fidèlement observés, et que lorsqu'on fait des promesses aux sauvages, on devrait les remplir avec le plus grand soin.

M. CASGRAIN : Je ferai un pas de plus que mon honorable ami.

Sir JOHN A. MACDONALD : Prenez garde que ce ne soit un "faux pas."

M. CASGRAIN : Il y a eu beaucoup de "faux pas" de faits à ce sujet. Peut-être que l'honorable monsieur sera bien aise de connaître mon sentiment. Quelques bonnes que puissent être la politique et les intentions du gouvernement, il ne saurait aller contre la loi naturelle qui s'applique aux sauvages sur ce continent; la race sauvage s'éteint peu à peu à mesure que la race blanche fait des progrès. C'est un fait reconnu. Un autre fait incontestable, c'est que vous n'avez pas pu amener un seul sauvage au degré de civilisation atteint par l'homme blanc. L'expérience a été tentée dès le début de la colonisation, et je ne vois qu'un sauvage qui se soit parfaitement civilisé; c'est un homme du nom de Vincent, qui avait du sang blanc dans les veines et qui fait remonter sa généalogie à trois ou quatre générations. Il a atteint un degré d'éducation assez élevé pour entrer dans les ordres. Je pose comme un principe qui ne saurait être contesté que cette race s'en va rapidement, et nous gaspillons des sommes énormes pour arriver à un but que nous n'at-

teindrons jamais, lequel est de civiliser ces sauvages. J'ai vu moi-même, à Garden River, les expériences tentées par des missionnaires catholiques et protestants. Un petit champ avait été cultivé et divisé en lots de jardins, et l'on avait construit près de ces derniers de petites maisons pour les sauvages; mais au lieu de vivre dans ces maisons, les sauvages construisaient eux-mêmes, en face de ces maisons, des huttes dans lesquelles ils s'établirent.

Sir JOHN A. MACDONALD : C'étaient leurs maisons de campagne.

M. CASGRAIN : Quant à leurs petits champs, il n'y en avait pas un où l'on pût trouver une seule racine.

Sir JOHN A. MACDONALD : Vous pourriez y trouver des racines d'églantier.

M. CASGRAIN : Je donne cela comme un exemple de l'inaptitude des sauvages à entrer dans la vie civilisée. Je ferai cependant une exception en faveur des sauvages de la Colombie britannique. C'est une race qui se suffit à elle-même, parce qu'elle a eu en partage de grands territoires de chasse et qu'il lui a fallu recourir à la pêche pour se procurer les choses nécessaires à la vie, ce qui lui a donné des habitudes sédentaires et l'a portée à cultiver le sol. Mais à l'exemple des sauvages du Nord-Ouest, c'est une race condamnée, et sa disparition n'est plus qu'une question de temps. Ces sauvages sont extrêmement craintifs; ils ne se fient pas aux employés du gouvernement qui sont obligés de les aider, mais, ainsi qu'ils le disent, ils comptent sur la Grande-Mère pour les protéger. Naturellement, je ne veux pas faire porter à l'honorable ministre toute la responsabilité des méfaits de son département, vu qu'il ne peut pas savoir tout ce qui se passe à pareille distance. Mais les sauvages se croient tellement négligés que, dans leur langage primitif, ils appellent le chef du département des Affaires des Sauvages "Le Vieux Demain," parce qu'ils n'obtiennent jamais ce dont ils ont besoin. Cela donnera à l'honorable monsieur une idée de ce qui se passe là-bas; le nom caractérise la chose complètement. Il n'y a pas à nier que dans un grand nombre de ces postes reculés, les agents du gouvernement spéculent sur les sauvages; et il arrive souvent que ces derniers ne bénéficient pas entièrement des énormes sommes votées pour leur venir en aide. L'honorable monsieur demande \$60,000 de plus pour fournir des approvisionnements aux sauvages qui manquent de tout. Combien y a-t-il de sauvages dans le besoin? J'admets volontiers qu'ils n'ont pas reçu assez l'année dernière et que vous ne pouvez pas les laisser mourir de faim. Nous sommes appelés à voter, cette année, \$355,000 pour les sauvages du Nord-Ouest seuls; cette Chambre aimerait à savoir combien de sauvages profiteront de cette somme.

M. CHARLTON : Je vois ici, dans un compte, cet item : "Le 28 juin 1881, Benjamin Warwick, de Fort Ellis, dix jours de labourage et de hersage (lui-même, avec une paire de chevaux), à \$7 par jour. N'est-ce pas un prix un peu élevé pour un homme et une paire de chevaux?"

Sir JOHN A. MACDONALD : J'imagine que non.

M. CHARLTON : Je vois un autre item. "Le 28 mai, la même année, C. Henderson, Victoria, T. N. O., quatre journées de labourage et hersage, avec son propre atelage, à \$1.50 par jour."

Sir JOHN A. MACDONALD : C'est dans une toute autre partie du pays.

M. CHARLTON : Si l'un vaut \$1.50, l'autre ne devrait pas valoir \$7. On devrait surveiller un peu ces sortes de choses. Dans un autre compte, l'on voit qu'un nommé Whiteher nourrit les sauvages de navets au lieu de farine. Considère-t-on que ce soit une saine économie?

Sir JOHN A. MACDONALD : Lorsqu'il n'y a plus de farine, on leur donne des navets, et lorsqu'il n'y a plus de navets on leur donne de l'herbe. Les vivres manquent con-